

# JULIEN CORDIER

Conseiller municipal de Toul  
Conseiller Général de Domèvre de 1877 à 1883

*Cordier, le candidat des juifs. Cordier est rageur, hautain, autoritaire; il se croit le seul intelligent, le seul capable, puisqu'il est millionnaire (ce qui ne l'empêche pas d'être d'une ladrerie repoussante). Au physique, il est petit, laid, le teint cuivré, les cheveux et la barbe en partie détruits par la pelade qui y a tracé de larges sillons. Tel est le portrait du candidat cher aux juifs. Les électeurs ne manqueront pas de le rendre à sa juiverie, et de lui octroyer une veste qu'il pourra accrocher à côté de celles que les Blocq ont déjà dans leur garderie.*

Cet article paru dans *Le Républicain de l'Est*, en août 1893, n'est pas le moins ni le plus virulent des papiers consacrés à Julien Cordier, député sortant, et candidat aux élections législatives, en cette année 1893.

Si un homme politique a été vilipendé tant sur son intégrité que sur ses convictions, son courage, son honneur, c'est bien Julien Cordier. À droite comme à gauche, il subit de ses adversaires les attaques les plus viles et les coups les plus bas. Pendant plus de trente ans, il ne se passera pas un trimestre sans que lui soit reprochée sa passivité lors du siège de Toul en 1870.

Nous avons extrait de plusieurs journaux ces quelques lignes significatives : "(Cordier) est resté pendant le siège de Toul, prudemment à l'abri des bombes, alors que ses concitoyens affrontaient courageusement le feu de l'ennemi...", "Cordier,

*qui est l'âme damnée et le protecteur des juifs, qui a soutenu avec une ardeur dont il était dépourvu en 1870 pendant le siège...", "... le héros légendaire du siège de Toul, l'honorable M. Cordier", "... sur la question juive, la question religieuse, la question sociale, M. Cordier reste muet comme une carpe tout comme si on lui demandait lecture de ses états de services en 1870..."*

En 1899, *La Moselle* lui offre, pour ses étrennes, un fusil ayant servi au siège de Toul et un sabre d'honneur offert par les *Francs-tireurs* de 1870!

Et pourtant, l'homme ne manquait pas de courage; ses articles, parus dans le *Journal de la Meurthe et des Vosges*, sous le Second Empire, sont là pour l'attester.

Julien Cordier est né à Toul, le 16 janvier 1844; il est le petit neveu du baron Louis et la famille de son père est alliée à celle de l'amiral de Rigny. Après ses études de droit, Julien Cordier est reçu avocat et s'inscrit au bureau de Nancy. En 1863, il est âgé, alors, de 19 ans lorsqu'il adresse, à l'occasion des élections, une lettre au *Journal de la Meurthe et des Vosges*. Dans ce courrier qu'il signe E. Robert, Julien Cordier dénonce les agissements du préfet qui appelle à voter pour les candidats officiels. Cordier en profite pour désigner, aux lecteurs et aux électeurs, la candidature de Cournault, candidat libéral. À dater de cette année 1863, Julien Cordier, sous son véritable nom, collabore au *Journal de Meurthe*

*et des Vosges*; il le fera jusqu'en 1870. Ensuite, il donnera ses articles au *Courrier de la Meurthe-et-Moselle* et au *Progrès de l'Est*.

Dès l'avènement du Second Empire, Cordier figure dans les rangs de l'opposition républicaine; ses articles sont dirigés contre le régime. En 1868, il s'élève contre le projet de réforme électorale qui prévoit de supprimer le deuxième tour, donnant ainsi la victoire à celui qui obtiendrait le plus de voix au premier tour. Mais, c'est sur le plébiscite de 1870 qu'il va le plus s'engager.

## Le plébiscite de 1870

Napoléon III, voulant assurer le trône à son fils, lance un référendum dans lequel il pose la question suivante aux Français : *Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la constitution depuis 1860 par l'empereur avec le concours des grands corps de l'Etat et ratifie le Senatus Consulte du 20 avril 1870.*

Cordier est opposé au plébiscite, lui préférant un débat à l'Assemblée; de plus, deux articles du référendum ne recueillent pas, loin s'en faut, son assentiment. L'article 13 qui permet à l'empereur d'annuler, suivant son bon plaisir, les décisions du corps législatif et l'article 44, qui enlève à la nation le pouvoir de modifier les lois constitutionnelles quand elle le juge nécessaire.

Cordier juge que ces deux articles sont : *la négation formelle de toutes les réformes électorales.*

Dès lors, Julien Cordier entre en campagne contre le projet du souverain. Dans un premier temps, il dénonce le plébiscite; ensuite, au fur et à mesure que la date de la consultation nationale approche, ses articles se font plus précis et sont dirigés contre l'empereur : *Le plébiscite que le public éclairé était habitué à considérer comme une véritable vieillerie digne de figurer dans le musée des souverains... le plébiscite qui rappelle les plus mauvais jours du bas-empire*

*reapparaît sur la scène politique... On croyait que l'empereur, éclairé par les résultats des élections de 1869, après avoir compté les cinq cent mille suffrages hostiles à la dictature et favorables à la liberté, avait enfin résolu d'abdiquer son autorité... enfin la pilule plébiscitaire est fabriquée, les dix millions d'électeurs formant la nation souveraine n'ont plus qu'à ouvrir la bouche pour avaler la précieuse drogue...*

Profitant de cette campagne de presse, au sujet des libéraux, il écrit : *Nous avons toujours défendu la liberté; nous avons toujours revendiqué les*

*franchises nationales qui nous ont été ravies il y a vingt ans. C'est notre honneur d'avoir incessamment combattu les doctrines césariennes prêchées par les amants de la servitude... Nous avons le droit d'être sévères, car nous avons été justes. Nous avons accueilli loyalement les promesses libérales du ministère du 2 janvier. Nous avons soutenu sa politique, qui tendait au rétablissement du gouvernement représentatif... Le 2 janvier 1870, Emile Ollivier avait fait entrer deux hommes du centre gauche, Buffet et Daru, dans son ministère. L'opposition libérale avait accepté cette collaboration mettant une*



**SUR CET EXTRAIT D'UNE PHOTOGRAPHIE DONT L'ÉVÉNEMENT NOUS ÉCHAPPE, ON RECONNAÎT ALBERT DENIS, MAIRE DE TOUL. C'EST LE DERNIER PERSONNAGE, À DROITE, ET IL PORTE L'ÉCHARPE TRICOLORE. LE SOUS-PRÉFET, GRÂCE À SON UNIFORME, EST FACILEMENT RECONNAISSABLE. À SA DROITE, LE DOCTEUR CHAPUIS. À DROITE DE CHAPUIS, CHARLES MASSON, AVOCAT, ADJOINT AU MAIRE DE TOUL, CONSEILLER GÉNÉRAL, FACILEMENT IDENTIFIABLE GRÂCE À UNE CARICATURE PARUE DANS LE *CRIDE NANCY*. À DROITE DE MASSON, JULIEN CORDIER. MALGRÉ SA PETITE TAILLE ET L'AVANTAGEUSE POSE DE MASSON, CORDIER RÉUSSIT À S'IMPOSER SUR CE CLICHÉ.**

condition qu'Emile Ollivier ne prenne pas le titre de Premier Ministre. C'est comme Garde des Sceaux qu'Ollivier dirige le Gouvernement.

A l'annonce du plébiscite, les deux ministres Buffet et Daru démissionnent. Julien Cordier, à quelques jours de la consultation, appelle, dans un article non dénué d'un certain esprit, à voter contre le projet, soit en votant non, soit en déposant un bulletin blanc, soit en s'abstenant.

S'il considère que le non convient aux tempéraments vifs le bulletin blanc satisfait le tempérament dédaigneux. L'abstention va très bien aux personnes aimant le coin du feu, mais l'abstention est une impolitesse à l'égard de l'Empereur qui s'est donné la peine d'envoyer à chaque électeur un exemplaire de son auguste proclamation. Le bulletin non a beaucoup de charme, il est plein d'attraits. C'est un vigoureux compère, sec, alerte et qui frappe fort...

Le plébiscite est adopté, le 8 mai 1870, par 7 385 800 **oui**, contre 1 572 000 **non**, deux millions d'électeurs ont préféré le coin du feu. Au vu de ces résultats, Napoléon III s'écrie, en embrassant son fils : *Mon fils tu es sacré* et, au Corps Législatif, il affirme : *Nous pouvons maintenant envisager l'avenir sans crainte*. Quatre mois plus tard, Napoléon est destitué et la république proclamée.

### Premier succès, premier échec

En 1874, Julien Cordier entre au conseil municipal de Toul présidé, alors, par Edouard Deligny. Trois ans plus tard, il se présente aux élections cantonales, pour le canton de Domèvre, et bat le candidat de la droite, le baron d'Hamonville, par 1383 voix contre 1311. En 1883, victime des abstentionnistes, il est battu par d'Hamonville. Ironie du sort, le baron obtient 1383 voix, score réalisé six ans plus tôt par Cordier, qui n'affiche, à cette élection,

que 1048 voix. Ce sont donc bien les abstentionnistes qui sont la cause de son échec.

### Cordier député

Julien Cordier était un homme doué d'une intelligence supérieure et d'une grande culture. Les livres et les articles qu'il a publiés attestent de son érudition. Conscient de sa valeur et de ses capacités intellectuelles, il enrageait que les électeurs aient mis un frein à sa carrière politique.

Les élections législatives de 1885 allaient lui permettre, à moindre risque, car elles auraient lieu au scrutin de liste, de prendre un nouveau départ. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, comment il écarta le député sortant, Théodore Petitbien. Le 10 octobre 1885, il est élu sixième et dernier de la liste *opportuniste* de Meurthe-et-Moselle, avec 45 521 voix, le premier de la liste, Mézières obtenant 48 308 voix.

A l'Assemblée, il s'inscrit au groupe de l'*union des gauches* et soutient les ministères Rouvier et Tirard. Lors de la tentative de coup d'état par le général Boulanger, il fait campagne contre le général et menace même de lui faire boire du *mauvais café*, le *Républicain de l'Est* ironise en affirmant que *... ce propos est digne du vaillant Cordier, l'exterminateur des Allemands...*

Cordier, à la Chambre, n'entendait pas faire de la figuration et il fut le rapporteur dans plusieurs affaires importantes. Opposé à l'autonomie de Paris, il fera échouer le projet de Sigismond Lacroix tendant à faire de la capitale une ville comme les autres. Thiers n'avait pas, sur cette question, désavoué le député de Toul.

En 1889, il votera pour le rétablissement du scrutin d'arrondissement.

### Réélu député en 1886

Aux élections législatives qui ont lieu la même année, il lui faut affronter deux candidats, le docteur Gustave Chapuis, radical, et le royaliste de Tinseau. Ce dernier reproche au député sortant d'avoir voté la loi du 11 juin 1886 spécifiant que *le territoire de la République Française est et demeure interdit à tous les membres des familles ayant régné en France*.

La campagne électorale est relativement calme. Cordier arrive en tête, au premier tour, avec 4 931 voix, contre 4 284 à Chapuis et 4 255 à de Tinseau. Chapuis, en bon républicain, se retire et appelle à voter pour l'autre candidat républicain, c'est-à-dire Cordier. Entre les deux tours, Julien Cordier invite les électeurs à faire un choix entre le droit, la loi, la liberté, le progrès, en un mot la République, et le désordre, la révolution, la réaction, c'est-à-dire la monarchie représentée par de Tinseau qui se voit reprocher de rester en dehors de toutes oeuvres communales, de bienfaisance ou charité et de n'avoir *... jamais adressé le moindre encouragement, ni la plus petite obole, à aucune oeuvre intéressante l'instruction publique*.

Comme prévu, Cordier l'emporte, avec 7 272 voix, mais un nombre important de voix de Chapuis se sont égarées entre les deux tours. Quatre cantons sur cinq ont donné la victoire à Cordier et, à Toul, il a obtenu 884 voix. De Tinseau améliore son score du premier tour de 1 281 voix, mais recueille seulement 272 voix à Toul.

Comme lors de la précédente législature, Cordier est le rapporteur de plusieurs propositions de lois, notamment celle concernant la liberté d'association de 1892, et la loi sur les chambres consultatives d'agriculture de 1893.



EXTRAIT D'UN DISCOURS PRONONCÉ PAR JULIEN CORDIER ALORS QU'IL ÉTAIT ENCORE DÉPUTÉ.

## L'échec

En 1893, Julien Cordier a 49 ans et il est, bien sûr, candidat à sa propre succession, aux élections qui doivent se dérouler le 20 août 1893.

Pour cette nouvelle consultation, trois candidats sont présents : le député sortant, le docteur Chapuis et, un nouveau venu, Piquart, *républicain catholique*.

La campagne électorale se déroule dans une atmosphère tendue, haineuse où tous les coups semblent permis. C'est surtout des journaux que viennent les pires infamies. *Le Républicain de l'Est*, bien qu'il ne soutienne aucun des candidats, est le plus virulent. Son but, faire échec au candidat des juifs, *l'ignoble Cordier*,

*L'Echo Toulouais* soutient le député sortant et publie son bilan depuis 1885. Son programme manque un peu d'originalité et il ne fait que reprendre les options de son parti et oublie d'y apporter une note

personnelle : maintien des tarifs douaniers, poursuite de la réforme de l'impôt foncier, défense énergique des intérêts agricoles et industriels, répartition de plus en plus équitable de l'impôt, maintien du droit des bouilleurs de cru.

Est-il assuré de l'emporter ou s'avoue-t-il déjà vaincu? Toujours est-il que Cordier néglige de se rendre dans toutes les communes de l'arrondissement. Pour se justifier, il invoquera les obligations que lui impose son mandat. Il est vrai que l'accueil dans les villages était loin d'être chaleureux. Ainsi, à Essey, il faillit être malmené et dut à Adam de ne pas être défenestré; *le Républicain de l'Est* prétendra que Cordier était accompagné par son décoré Thiery, vétérinaire à Bernécourt, et de deux mamelouks de Flirey, qui étaient en état complet d'ivresse.

Piquart a le soutien de la presse catholique et il s'en faut de peu pour que *le Républicain de l'Est* n'appelle à voter pour lui. L'hebdomadaire

reconnait que l'ancien agent-voyer en retraite est honnête, mais qu'il a peu de chances de l'emporter malgré des aptitudes remarquables. Ah, s'il affichait un peu plus d'antisémitisme il ferait un bon candidat. *Le Républicain de l'Est* craint, en effet, que s'il est élu il lui manque ce qu'il faut pour dompter les juifs. Tant de haine, dans la presse, dépasse l'entendement. Dans un article intitulé les Juifs de Toul pendant la guerre (1870), l'auteur accuse le sous-préfet de l'époque, Hippolyte Lambert, d'avoir renvoyé une dépêche chiffrée, proposant des renforts pour Toul, parce qu'il avait déjà détruit la clé des dépêches. De ce fait, la ville, assiégée par 26 000 Prussiens se rendit, *comme récompense de ses bons services*. *Le Républicain de l'Est* affirmera que Lambert, après la guerre, trouva une porte de confiance chez les Rothschild. Dans le même article, on peut aussi lire: *Quand les Prussiens, les premiers jours d'occupation de la ville, voulurent se rendre chez les particuliers pour y prendre leur logement, ce furent les enfants juifs qui leur*

servirent de guide ... Toujours avec la même veine, le journaliste insinue que ce furent des juifs qui indiquèrent aux Prussiens que le curé de la cathédrale avait caché des effets précieux, appartenant à des officiers français, dans la chapelle du cloître. Nous aurions pu aussi évoquer un article portant comme titre **La Jérusalem Lorraine** : il s'agissait de Toul. Mais la bêtise, l'intolérance et la haine de ces journaux ne sont plus à prouver. Et dans un an débutera l'affaire Dreyfus.

Piquart, dans une lettre à **L'Echo Toulouais** affirmera qu'il n'est pas hostile aux juifs *personnellement* car, dit-il, *ce sont des citoyens français comme les autres*. Il leur est, néanmoins, *hostile impersonnellement*. **L'Echo** traduira cet adjectif par l'acceptation des voix des électeurs juifs qui, en l'occurrence, seraient de *bons juifs*. Dans cette même lettre, Piquart que seul le *sentiment religieux* sépare de Cordier, pose la question suivante : *un homme qui respecte la religion de ses ancêtres et qui la pratique, en est-il moins un bon républicain?* Il proclamera, enfin, qu'il n'y a pas, dans sa vie, un seul fait pouvant faire supposer que je désire une monarchie. Nous tenons la République, tenons-la ferme, tenons-la bien.

## Le docteur Gustave Chapuis

Le troisième candidat est le docteur Gustave Chapuis. Ses chances de l'emporter sont réelles, il s'enorgueillit de n'être soutenu pas aucun journal. Dès le début de la campagne, il adopte une ligne de conduite dont il ne se départira plus pendant toute sa carrière politique, éviter d'attaquer violemment ses adversaires, laissant ces basses besognes à ses supporters. **L'Echo Toulouais** reconnaîtra qu'il a adouci le ton de ses déclarations, restreint le ton de ses discours; bref il pousse si loin l'opportunité qu'on ne voit plus très distinctement en quoi son programme

diffère de l'opportunisme et quelle menace il subsiste, au point de vue des idées entre Cordier et Chapuis. C'est tellement vrai qu'avant le dépôt des candidatures, les **opportunistes** lui avaient offert une circonscription à Nancy, mais Chapuis avait décliné cette offre.

Pour cette élection, les **socialistes** appellent à voter pour Gustave Chapuis, mais ce n'est pas ce soutien qui fera la différence. Cordier n'a jamais été très populaire; bourgeois fortuné, ses adversaires lui reprochent la distance qu'il met entre lui et les électeurs. Un habitant de Colombey racontera que, souhaitant un jour le rencontrer, il se rendit à son domicile. La bonne lui dit : *Monsieur n'y est pas*, alors qu'il venait de le voir à la fenêtre.

Les résultats du premier tour sont sans appel : Chapuis, 5 380 voix, Cordier, 4 135 voix, Piquart, 3 170 voix.

En bon républicain, Cordier se retire. Non sans lyrisme, dans un communiqué il écrit *Rentré dans le rang, demain comme hier, je combattrai avec vous pour le bon combat. En attendant, il s'agit aujourd'hui de déjouer les nouvelles manoeuvres de la réaction, et de soutenir le candidat républicain qui est sorti en tête, au premier tour de scrutin. Vous comprendrez qu'il a besoin de vos suffrages pour parvenir au but, et vous les lui accorderez, car, à tout prix, vous voulez faire échec à un réactionnaire qui se couvre du masque républicain.*

Le **Comité Démocratique** remercia le candidat malheureux : *À l'honorable M. Cordier... Nous savons gré à M. Cordier, de cette patriotique abnégation que lui dicte une loyauté républicaine...*

Comme il était prévisible, le deuxième tour voit la victoire de Chapuis, avec 8170 voix, contre 3725 à Piquart. 57% voix de Cordier se sont

reportées sur Chapuis. Si, pour le docteur Chapuis, ces résultats sont le départ d'une longue carrière politique, en revanche, ils sonnent le glas de celle de Julien Cordier.

## Fin de la carrière politique

Le candidat battu ne se retire pas pour autant de la vie publique. Pendant des années, il donne des conférences et continue de collaborer à divers journaux.

Julien Cordier est l'auteur de plusieurs ouvrages politiques : **Lettres à un monarchiste**, 1871, **Les élections sénatoriales en 1875**, **Les 363 devant le suffrage universel**, 1877, **Polémique libérale en 1870**, **Deux ans de polémiques**, 1898, **Une bataille pour une idée** (à propos de l'affaire Dreyfus), 1898.

Cette dernière brochure lui vaudra une campagne de presse infamante de la part des anti-Dreyfusards. Les journaux antisémites, et d'autres, comme **la Moselle**, n'auront pas de mots assez durs pour injurier Julien Cordier.

En préambule de son livre, Cordier écrit : *Je veux dire ici, librement, pour la justification des honnêtes et des courageux qu'on appelle, en ricanant, les intellectuels, je veux dire sur cette douloureuse affaire Dreyfus, aujourd'hui, en pleine bataille, au milieu des insanités qui nous submergent, des fureurs qui s'entrechoquent, des haines qui nous déshonorent, ce que tout le monde en dira plus tard, quand sera apaisé le vent de folie qui souffle sur nous depuis neuf mois.*

*Je veux dire, car le dégoût de toutes les lâchetés ambiantes me montent au coeur, et j'ai besoin de répudier hautement cette solidarité dans la peur et dans la platitude où je vois s'enliser tant de gens qui, plus tard, auront à rougir de leurs défaillances.*

Julien Cordier publia sa brochure quelques semaines après la condamnation de Zola,... et dire que ses détracteurs l'accusaient de manquer de courage.

Se voulant menaçant, il a écrit aussi : *Quand l'heure aura sonné, les intellectuels sauront trouver au sanctuaire de leur conscience, le verbe de fer qui démasque les hypocrites, châtier les coupables et venger la justice outragée. La Moselle* lui répond: *Votre brochure pourra prendre*

*place dans les bibliothèques Dreyfusardes, à côté des oeuvres du père "j'accuse"; pour les patriotes, elle n'aura qu'une destination : ce sera les lieux d'aisances, sanctuaire de la conscience de votre Zola.*

Peut-on espérer qu'Albert Denis et Gustave Chapuis, collaborateurs de *la Moselle*, soient étrangers à cet article?

En 1914, à la déclaration de la guerre, Julien Cordier ne s'engagera

pas, mais cette fois pas une voix ne s'élèvera pour le lui reprocher, il est âgé, il est vrai, de 70 ans.

L'ancien député de Toul s'éteint, dans sa ville natale, le jour de Noël 1919. Vilgrain, sous-secrétaire d'Etat, Chapuis, sénateur, Albert Denis, ancien maire et ancien député, Charles Masson, conseiller général et Lucien Lafarge, maire de Toul, se pressent autour du cercueil, mais, suivant la volonté du défunt, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe.

# L'Accord Services

- 1-  
Le Contrat Adaptation
- 2-  
Le Contrat Casse
- 3-  
Le Paiement en 3 fois

Image: Hubert

Opticiens KryS.  
Pour vos yeux, on n'en fera jamais trop.



**JOUEZ ET  
GAGNEZ  
3 6 1 5  
K R Y S  
1'27 MINUTE**

**LES OPTICIENS KRY S  
MURIEL ROMÉY**

13, rue Carnot - 54200 TOUL - Tél. 03 83 43 05 22